



POLOGÉTIO

CHRÉTIEN

1<sup>re</sup> PARTIE

BT1107

C6

v. 1

Ej. 2

039 = 0



1020042493

239 = 4



WILSON UNIVERSITY

1871

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE



AGBROVO GENERAL

117221

37934

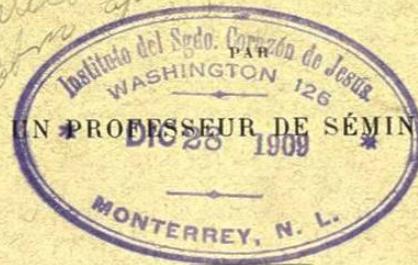
COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

*Apologétique catholique*  
*Langeac*  
COURS SUPÉRIEUR

*Apologétique catholique*  
APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

*Apologétique catholique*  
*Liberté*  
*1909*  
UN PROFESSEUR DE SÉMINAIRE



PREMIÈRE PARTIE

PRÉPARATION A LA RELIGION RÉVÉLÉE

PARIS

PROCURE GÉNÉRALE  
DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

RUE OUDINOT, 27  
1902

Tous droits réservés.

Imprimatur.

Turonibus, die 23 Augusti 1902.

J. SELLIER,  
Vic. gen.

BT 1107

C6

v.1

ej.2



## RAPPORT

DE M. LE CHANOINE DE BELLUNE

Cet ouvrage, dans son entier, doit comprendre trois parties : 1<sup>o</sup> Vérités générales qui servent de préambule à la religion révélée; 2<sup>o</sup> Divinité de la Révélation; 3<sup>o</sup> Mission divine de l'Église.

Le volume pour lequel on demande l'*imprimatur* ne contient que la première partie.

L'auteur, dans cette première partie, se propose d'établir les principes philosophiques qui servent de base à la démonstration chrétienne : existence, spiritualité, immortalité de l'âme humaine; existence de Dieu, sa nature, ses attributs; obligation pour la créature de rendre un culte à son Créateur; nécessité, pour la perfection de ce culte, d'une religion surnaturelle et positive; possibilité de l'ordre surnaturel; possibilité, utilité et nécessité de la Révélation. Telles sont les questions fondamentales que l'auteur traite dans cette partie préliminaire, en y ajoutant une étude sur les *faits divins*, signes certains de la Révélation, et sur les témoignages oraux ou écrits sur lesquels elle s'appuie (miracles, prophéties, Écriture sainte, tradition).

Cette première partie de l'*Apologétique* est digne des plus grands encouragements. La doctrine en est très sûre, et les questions y sont traitées d'une manière très sérieuse et très complète. L'auteur se montre au courant des objections modernes et y répond avec beaucoup de sagacité et de clarté. Des citations nombreuses, empruntées en grande partie à des écrivains contemporains, amis ou adversaires, combattent fort à propos l'aridité de certains sujets philosophiques et mettent de la variété dans l'ouvrage. Ce premier volume fait grandement espérer des deux autres, et contribuera certainement à affermir la foi dans les âmes.

J. DE BELLUNE,  
Chanoine.

## PRÉFACE

Un cours suffisamment complet d'Instruction religieuse ne doit pas se borner à l'exposition de la doctrine chrétienne. Le croyant sincère éprouve le besoin d'éclairer, de développer, de fortifier sa foi, par la science même de la foi. Cette science a pour objet : 1<sup>o</sup> de se rendre compte des motifs qu'on a de croire ; 2<sup>o</sup> de conduire à une certaine intelligence des mystères, en les scrutant à la lumière de la raison avec piété et sobriété ; 3<sup>o</sup> de démontrer l'inanité des sophismes accumulés par l'esprit de ténèbres contre la Révélation.

Tel est le but de ce *Cours supérieur*, que nous intitulez APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE. On ne prétend pas donner ici une étude complète, approfondie et savamment ordonnée, de toutes les questions qu'embrasse cette partie de la science sacrée. De même qu'on s'est proposé, dans le *Cours moyen*, de présenter une Exposition de la doctrine chrétienne suffisamment étendue et raisonnée, pour satisfaire les intelligences qui aspirent à une connaissance solide de la religion, mais ne sont point appelées par vocation à scruter toutes les profondeurs de la théologie, de même on a dû dans le *Cours supérieur*, pour garder la proportion

convenable, se borner aux questions essentielles, sans entrer dans tous les développements que comporte une science aussi vaste.

On ne s'étonnera donc point de voir que l'on a omis de traiter ici certaines questions philosophiques ou théologiques qu'on rencontre dans les ouvrages destinés aux savants. A la philosophie, nous n'empruntons que ce qui est nécessaire à la défense de la vérité catholique, nous en tenant aux solutions les plus simples confirmées par le sens commun. Il est tel ou tel problème, par exemple, celui de la conciliation du concours divin avec la liberté humaine, sur lequel nous nous abstenons de prendre parti, vu la difficulté de le résoudre et la liberté que laisse l'Église de se prononcer dans l'un ou l'autre sens.

Comme nous visons avant tout à l'utilité pratique, on ne s'étonnera pas non plus que telle ou telle question ait été traitée avec plus d'étendue, et que par suite il en résulte, entre divers chapitres ou divers articles, une réelle disproportion de développements. Dans l'Apologétique, cette disproportion s'impose en beaucoup de cas. On sait que les attaques contre la religion varient d'une époque à une autre : l'apologiste doit poursuivre l'ennemi sur le terrain où il prend position. Dans les premiers siècles de l'Église, les Pères avaient surtout à établir contre les païens le dogme de l'unité de Dieu. Plus tard, il fallut lutter contre l'hérésie : l'arianisme, le pélagianisme, le nestorianisme, etc. Le protestantisme au seizième siècle, le jansénisme au dix-septième, donnèrent lieu à de longues controverses. Aujourd'hui, où c'est non seulement la foi, mais la raison elle-même, dans ses principes, qui est mise en doute, où les plus abjectes doctrines, l'athéisme, le matérialisme, le fatalisme, s'étalent

au grand jour et comptent de nombreux partisans, il est nécessaire d'insister sur des vérités de sens commun que personne autrefois n'osait contester. A ces erreurs s'en rattachent d'autres, qui ont pour origine le protestantisme, savoir : le rationalisme et le libéralisme, sous diverses formes. Le monde contemporain en est infecté. C'est principalement contre elles que les défenseurs de la Révélation doivent aujourd'hui tourner leurs armes. Sans négliger des questions moins débattues et qui ont leur place marquée dans une démonstration de la divinité du christianisme, ils doivent se préoccuper surtout de celles dont la solution est plus urgente, et leur consacrer tout le développement nécessaire.

Une Apologétique élémentaire tire principalement sa valeur des ouvrages autorisés dont elle s'appuie. C'est pourquoi nous avons multiplié les citations, en les empruntant ordinairement aux apologistes les plus distingués. Mais on n'ignore point que les ennemis de la vérité lui ont rendu quelquefois forcément hommage. N'y aurait-il d'autre avantage à les citer que celui de montrer la contradiction à laquelle l'erreur est condamnée, qu'on ne devrait point négliger leurs aveux. Il y a toutefois ici un grave danger à éviter, et contre lequel l'Église prémunit les fidèles par ses condamnations : c'est la curiosité qui pousserait à lire les ouvrages enseignant ou propageant l'erreur. Si *les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs*, comme le dit saint Paul<sup>1</sup>, les livres hérétiques ou impies pervertissent l'intelligence et amènent la ruine de la foi. Nous croyons donc devoir avertir le lecteur que lorsque nous citons un

<sup>1</sup> I Cor, xv, 33.

auteur ou même que nous le signalons comme apologiste de la religion, nous ne prétendons point par le seul fait en recommander la lecture, si par ailleurs il a enseigné l'erreur ou si ses livres tombent sous quelque prohibition de l'Église.

Daigne Notre-Seigneur bénir ce travail et le faire servir à sa plus grande gloire! Que ceux à qui il est particulièrement destiné y trouvent une lumière pour connaître, admirer, aimer davantage la religion catholique; des armes pour la défendre au besoin contre les préjugés de la passion ou du faux savoir.

Nous publions cet ouvrage dans un esprit d'absolue soumission à la sainte Église, ne voulant croire que ce qu'elle croit, et condamnant d'avance tout ce qui sous notre plume aurait pu s'écarter de ses infaillibles enseignements.

## APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

### INTRODUCTION

SOMMAIRE. — 1. Objet de l'Apologétique. — 2. Sa méthode. — 3. Son historique. — 4. Sa division.

#### 1. Objet de l'Apologétique.

1. L'Apologétique est la science qui a pour objet la démonstration de la foi catholique.

La *foi* est une vertu surnaturelle, tout ensemble dans son *principe*, qui est la grâce divine; dans son *motif*, qui est l'autorité de Dieu lui-même; dans son *objet*, qui est la vérité révélée, et dans sa *fin*, qui est la vision béatifique. Toutefois elle présuppose comme son fondement nécessaire et naturel la *raison*, qui est le plus glorieux apanage de la nature humaine. Entée sur elle comme une greffe divine, la foi devient raisonnable. « La foi, dit saint Thomas, présuppose la raison, comme la grâce présuppose la nature. L'homme ne croirait pas s'il ne voyait d'abord qu'il faut croire <sup>1</sup>. »

2. Croire d'une manière raisonnable ce que Dieu a révélé et que l'Église catholique propose, suppose comme condition préalable la connaissance de certaines vérités et de certains faits.

Ces *vérités* sont : qu'il existe un Dieu tout sage, tout bon, tout puissant, principe et fin de toutes choses; qui, dans sa sagesse et sa bonté infinies, a mis en nous un principe spirituel, intelligent et libre, capable de le connaître et de l'aimer; dont enfin la parole doit être acceptée comme la vérité même, parce qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper.

<sup>1</sup> Somme théologique, p. I<sup>e</sup>, q. II, a. 2.